

Chères Amies,
Chers Amis,

Le Conseil national des universités est une instance nationale qui se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférence.

La sous-section « Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire » du CNU est composée de 12 membres: 9 PU-PH et 3 MCU-PH.

Son renouvellement se fait par moitié tous les 3 ans. Les deux tiers des membres sont élus, alors qu'un tiers est nommé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur.

La composition actuelle de la sous-section 51-03 est la suivante :

Professeurs des universités			
CAMILLERI Lionel		Nommé 2015	Université Clermont-Ferand 1
CHAPELIER Alain		Nommé 2015	Université Versailles / St Quentin
KREITMANN Bernard		Nommé 2012	Université Bordeaux
LEPRINCE Pascal		Elu 2012	Université Paris 6 (Pitié Salpêtrière)
MASSARD Gilbert		Elu 2015	Université Strasbourg 1
MENASCHE Philippe	Président de sous-section	Elu 2015	Université Paris 5 (Descartes)
OBADIA Jean-Francois		Elu 2015	Université Lyon 1 (C Bernard)
THOMAS Pascal-Alexandre		Elu 2012	Université Aix-Marseille
VERHOYE Jean-Philippe		Elu 2017	Université Rennes 1
Maîtres de conférences des universités			
TROUSSE DELPHINE	2ème vice-président	Nommée 2012	Université Aix-Marseille
VANHUYSE FABRICE		Elu 2015	Université de Lorraine
POSTE VACANT		Nommé 2012	

Le département des enseignants chercheurs du Ministère avait mis fin en 2017 aux mandats d'Alain Leguerrier (élu en 2012, promu Professeur Emérite), et de Rachid Zegdi (nommé en 2012, promu PUPH). Seule la place d'Alain Leguerrier (collège des PUPH - membre élu - 2012) a été soumise au vote, et Jean Philippe VERHOYE a été élu pour un an, jusqu'au terme du mandat initial 2012-2018 d'Alain LEGUERRIER.

En 2018, il y aura donc

- 4 positions vacantes dans le collège des PU (3 par élection et 1 par nomination),
- 2 dans le collège des MCU (dont a priori 1 par élection puisque la nomination qui l'avait pourvue était liée à l'absence de candidat à l'élection dans ce collège).

La sous section doit représenter toutes les facettes de notre discipline. C'est pour cette raison que la SFCTCV organise traditionnellement un pré-vote afin de permettre que les grands équilibres de notre communauté universitaire soient respectés en son sein (thoracique/cardiaque et Paris/Province). Ainsi, parmi les postes libérés en 2018, il y aura

- 2 PU de chirurgie cardiaque de province,
- 1 PU de chirurgie cardiaque parisien,
- 1 PU de chirurgie thoracique de province,
- 1 MCU de chirurgie thoracique de province
- 1 MCU de chirurgie cardiaque parisien.

Un appel à candidature sera donc lancé et un pré-vote organisé de telle façon qu'on puisse en connaître les résultats lors de notre congrès de Lille. A l'issue de ce vote, les candidats ayant reçu le plus de suffrages pour chacune des situations listées au paragraphe précédent seront encouragés à présenter leur candidature suite à l'annonce officielle qui devrait être faite par le ministère à la mi-juin, pour un scrutin en octobre. Ce pré-vote, sauf situation exceptionnelle comme en 2015 avec le décès de Marc Laskar, a toujours été confirmé par l'élection.

Le ministère chargé de l'enseignement supérieur procède ensuite aux nominations des membres restants sur proposition des membres élus de la sous-section. Ces propositions sont faites là encore en fonction du résultat du pré-vote. Elles n'ont pas été suivies en 2012, mais l'ont par contre été en 2015.

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent participer à ce pré vote doivent se manifester avant le 20 mai 2018 auprès de la SFCTCV (direction@sfctcv.org).

Les candidat(e)s devront rédiger un message de motivation qui sera adressé par courriel à l'ensemble de la communauté HU de notre discipline. Un vote électronique sera ensuite organisé. Le calendrier de ce pré vote ainsi que ses modalités précises vous seront communiqués ultérieurement.

Très cordialement,

Pr Philippe MENASCHE

Président de la sous-section 5103 du CNU

Pr Pascal-Alexandre THOMAS

Président de la SFCTCV